

Genre du véhicule (+) Chariot de travail (vhc.spéc.)	Marque de fabrique L I E B H E R R	Type A 9 2 1 B	Fiche d'homologation No CH 5495 07
Constructeur	Liebherr Hydraulikbagger GmbH, 7951 Kirchdorf / Iller (D)		
Identification	"A 921 B" sur plaquette du constructeur, "Q21" A l'arrière sur contre-poids "Q21 A" devant No du châssis et sur plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	A l'avant à droite sur tourelle, A côté des phares		
No du châssis	A l'avant à droite sur tourelle, au-dessus plaquette du constructeur et A l'AV, A droite en haut s.chariot infér.		
Ident. du moteur	"F 6 L 912" A l'arrière, A gauche latéralement sur bloc-moteur au-dessous du démarreur (visible d'en haut)		
Importateur princ.	CRANAG AG., Baumaschinen, 4852 Rottrist		
Véhicule homologué	Q21 A / 2000	Signes fixes dans code du type A 921 B	

<b>CHASSIS</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 8 ou 4
Direction	hydrostatique / Assistance hydraulique
Transmission	entraînement hydrostatique + boîte complémentaire
Nombre de vitesses	2 + 2 Entraînement toutes roues
Frein de service	air comprimé hydraulique, 1-circuit, expansion interne, agissant sur toutes les roues
Frein auxiliaire	A ressort progressif, agissant sur cardan resp. sur toutes roues; pression par réservoir séparé *)
Frein d'arrêt	A ressort, agiss. sur cardan resp. s. toutes les roues
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	-

<b>MOTEUR</b>			
Marque	D E U T Z	Type	F 6 L 912
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	arrière
Refroidiss.	air	Nombre cylindr.	6
Alésage	100	Course	120
Cylindrée	5652	CV-impSt	28,79
Puissance en CV	95	à t/min	2000
Bruit	75 dB/A	à t/min	2150
Silencieux	1 pot 680 x 240 x 110 mm		
Mesure des gaz	4 Racharach		
Déparasitage	-		

<b>CARROSSERIE</b>	
excavatrice	
Nombre de portes	1/A gauche Indic. vit. -
Ceintures sécurité	- Rétroviseur **)
Cale	470 x 230 x 190 Attelage -
Antivol	-

<b>POIDS ***)</b>	avant	arrière	total
Poids à vide	7300	9500	16800 (+)
Charge utile			
Poids total	7300	9500	16800 (+)
Garantie fabr.	8000	12000	19000
Dimens. pneus	10.00-20	10.00-20	(Variantes
Ply / atü	12 / 5,5	12 / 5,5	voir
Charge pour V max	12450	12450	remarques)
	20	20	

<b>DIMENSIONS</b>	
int.	ext.
Longueur	8000 Empattements 2650 / -
Largeur	2500 - / -
Hauteur	3950 Voie av 1860 ar 1860
Porte à faux lat.	- Voies av - - ar - -
av	4050 ar - -
ar	1700 Braquage g 14600 d 14900
Distance volant - vers l'avant du véhicule	5000 +)

Garantie poids remorqueable avec frein	-
Garantie poids remorqueable sans frein	-
Garantie poids de l'ensemble	-
Poids remorqueable testé	-
Vitesse maximale selon le constructeur	17,5 km/h
Vitesse maximale testée	18,0 km/h

EQUIPEMENT §)	
Feux de route	-
Feux route compl.	-
Feux de croisement	HELLA K 21057
Feux de position	HELLA K 21057
Feux de brouillard	-
Feux stop	HELLA K 23381
Clignoteurs	av HELLA K 12716
Catadioptres	av -
Feux de gabarit	av A (E)
Avert. optique	-
Essuie-glace	1
Avertisseurs	HELLA 001 77H

### INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Chariot de travail (vhc.spécial)	
Marque et type	L I E B H E R R A 921 B	
Homologation	No CH 5495 07	
Carrosserie	excavatrice	
Places total	1	avant 1
Poids à vide	16800	Carburant D
Charge utile	-	CV-Impôt 28,79
Poids total	16800	Cylindrée 5652

### REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

- +) Véhicule spécial : distance du volant - vers l'avant du véhicule; poids.
- \*) Frein à ressorts : libération par réservoir séparé; 1 plomb sur robinet à 3 voies dans la cabine libération mécanique: par vis aux cylindres
- \*\*\*) Rétroviseurs : 1 intérieur + 1 à gauche + 1 à droite et miroirs d'angles de 300 cm<sup>2</sup> sur bras mobile
- \*\*\*\*) Poids à vide : avec godet de 1000 mm de largeur; d'autres engins doivent être contrôlés
- Variante de pneus: 11,00 - 20 12 PR 14100 kp à 5,5 atü Vmax 20 km/h; pneus jumelés voie 1860 mm  
18 - 19,5 20 PR 11500 kp à 6,75atü Vmax 20 km/h; pneus simples voie à contrôler
- §) Equipement : hauteur des feux admise pour raisons techniques

#### A noter dans le permis de circulation:

- surveillance par personne auxiliaire ou par bonne visibilité au moyen de 2 miroirs d'angles (300 cm<sup>2</sup>)
- la tourelle doit être assurée
- le bras mobile doit être assuré par un fourreau de 1660 mm
- les béquilles doivent être rentrées et assurées
- les semelles des béquilles doivent être enlevées pour éviter que la largeur du véhicule ne dépasse 2500 mm
- le godet doit être assuré
- marquage jaune/noir de chaque côté du bras mobile
- feu de gabarit exigé à l'avant du bras mobile.

Remplace FH CH 5495 07 du 17.1.74  
Véhicule spécial

Lieu et date de l'homologation

(6.10.1975)

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES

Rothrist, 17.1./5.4.74